

.....

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE à virus H5

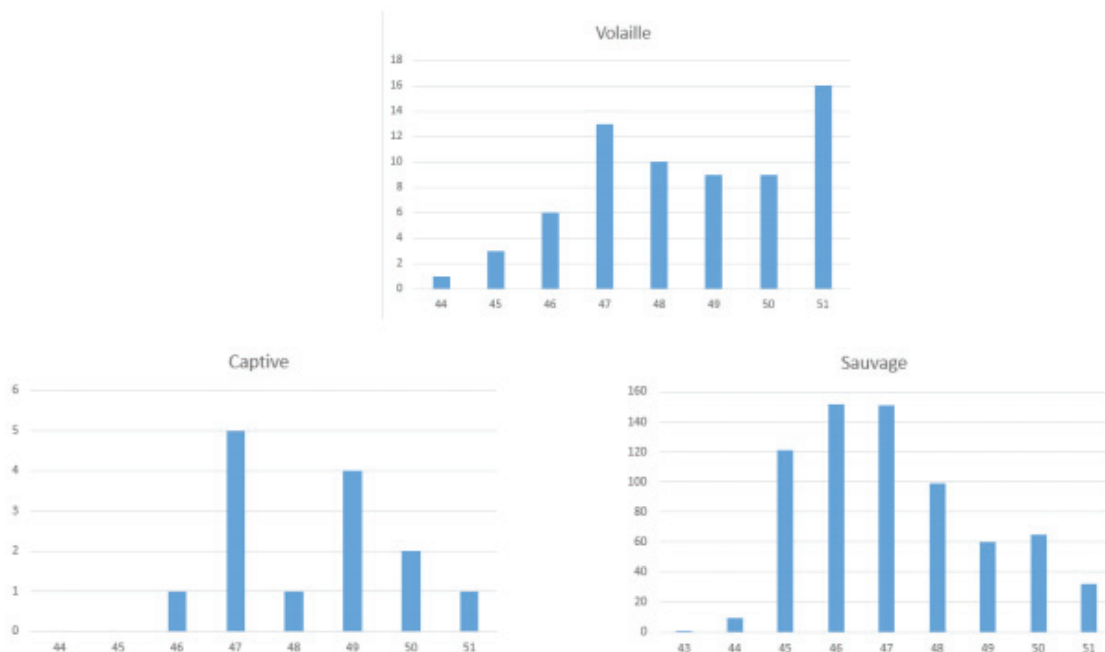
Augmentation du nombre de foyers en élevage domestique en France (Landes)

.....

1- Situation et bilan de l'épizootie IAHP en fin décembre

Nombre d'oiseaux sauvages retrouvés morts et positifs en Europe au **20 décembre** : **689** (+ 165 depuis le dernier point) toujours majoritairement des oiseaux d'eau (bernache, oie, canards, cygnes, échassiers, goéland, mouette) et des rapaces.

Nombre d'élevages domestiques : **67** (+ 18) et faune captive : 14 (+2)



Dernière semaine 51 (13 au 20 décembre)

Les échelles des trois graphiques ne sont pas les mêmes. Celui concernant les isollements en faune sauvage semblent montrer depuis 3 semaines une phase plateau (pour peu que la surveillance pour ce type d'oiseaux soit la même dans tous les pays européens)

Carte de répartition des différents foyers d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe

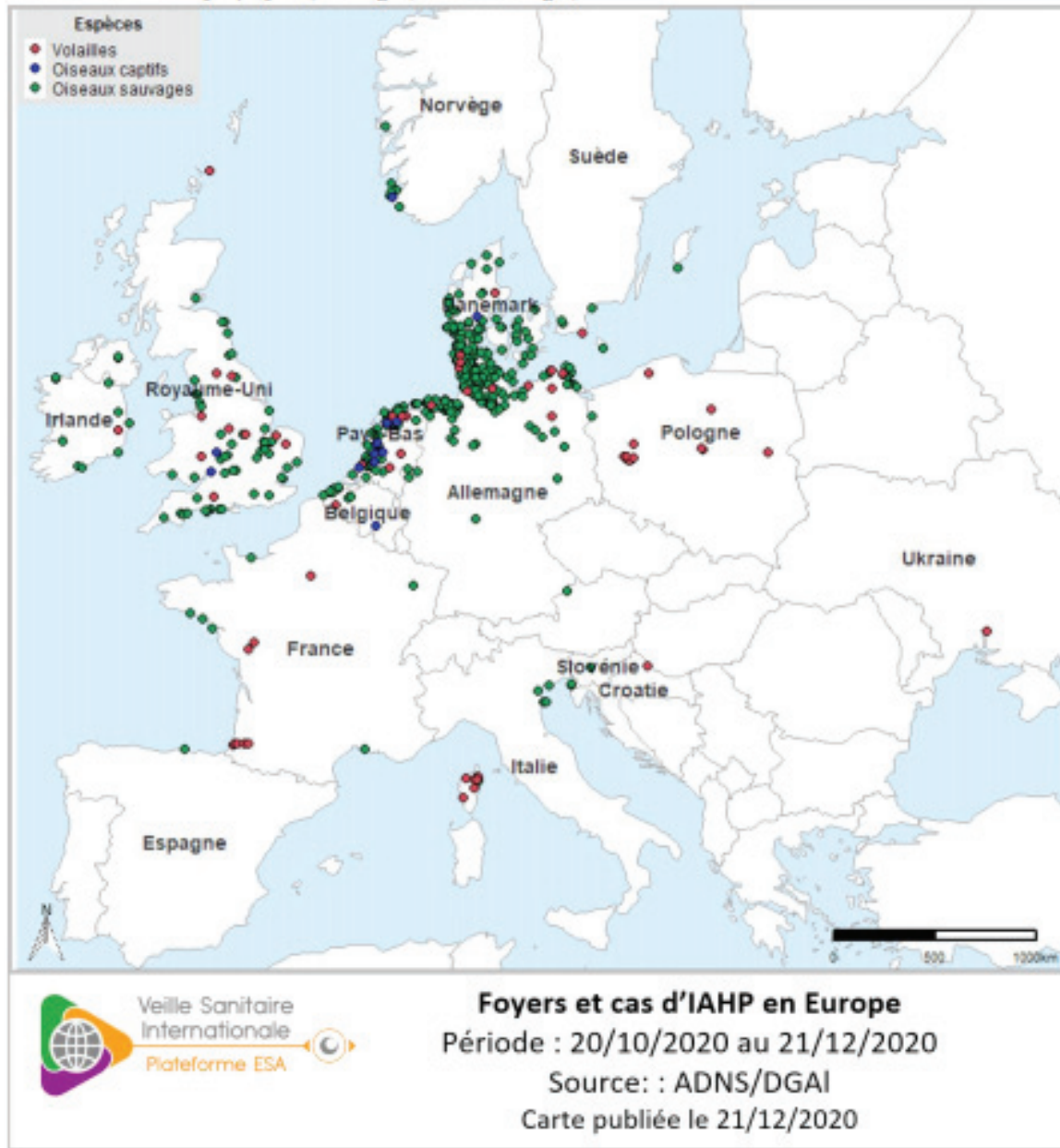


Figure 2. Localisation des cas sauvages, foyers chez des oiseaux captifs et foyers domestiques d'IAHP H5 en Europe confirmés entre le 20/10 et le 21/12/2020 (source : Commission européenne, Préfecture des Landes et DGAL le 21/12/2020). **Tous les cas connus pour la France au 21/12/2020 sont indiqués (même si postérieurs à la période considérée sensu stricto par le BHVSI-SA).**

Les observations confirment un risque élevé de nouvelles introductions des virus dans les élevages des pays déjà touchés qui peuvent atteindre d'autres pays européens.

2- Situation en France

2.1 Compartiment oiseaux sauvages libres

Depuis le premier cas confirmé le 27/11/2020 jusqu'au 20/12/2020, dix **oiseaux sauvages** ont été confirmés positifs en IAHP suite à des détections faites dans le cadre de la surveillance événementielle mise en œuvre via le réseau SAGIR

- Deux **oies bernache cravant** dans le Morbihan, et une autre en Loire-Atlantique (commune de Pornichet).
- Trois **cygnes**, en Meurthe-et-Moselle (commune de Fraimbois),
- Un **tadorne de Belon** dans le Calvados (commune de Meuvaines),
- Un **goéland argenté** et une **buse** variable en Haute-Corse,
- Une **oie cendrée** dans les Bouches-du-Rhône.

Toutes les communes où ont été retrouvés les oiseaux morts **sont situées en zone humide et considérées à risque particulier selon l'arrêté ministériel du 16 mars 2016 modifié**

2.2 Sept foyers dans les Landes

F1. Commune de **Benesse Maremne**, premier foyer le 05/12/2020 dans un élevage de palmipèdes gras, en phase de pré-gavage. Une forte mortalité, 400 sur 6 000 oiseaux, associée à la présence de symptômes nerveux Le LNR a confirmé le virus H5N8,

F2. Commune de **Saint-Geours-de-Maremne**, deuxième foyer le 09/12/2020, au sein d'un élevage de canards en phase de préparation au gavage, situé à environ 15 km du premier foyer.

F3. Commune d **Angresse** dans un élevage de différents types de volailles (galliformes et palmipèdes) détecté infecté par le virus H5N8

F4. Commune de **Saint-Geours-de-Maremne** le 14/12/2020 dans une exploitation comportant 3 200 canetons et 700 poules pondeuses, se trouvant dans la zone réglementée des précédents foyers landais. Il a été confirmé infecté par le virus H5N8

F5. Commune de **Benesse Maremne** (de l'autre côté de la route en face du premier foyer) une bassecour de 80 oiseaux a été détectée foyer d'IAHP H5N8

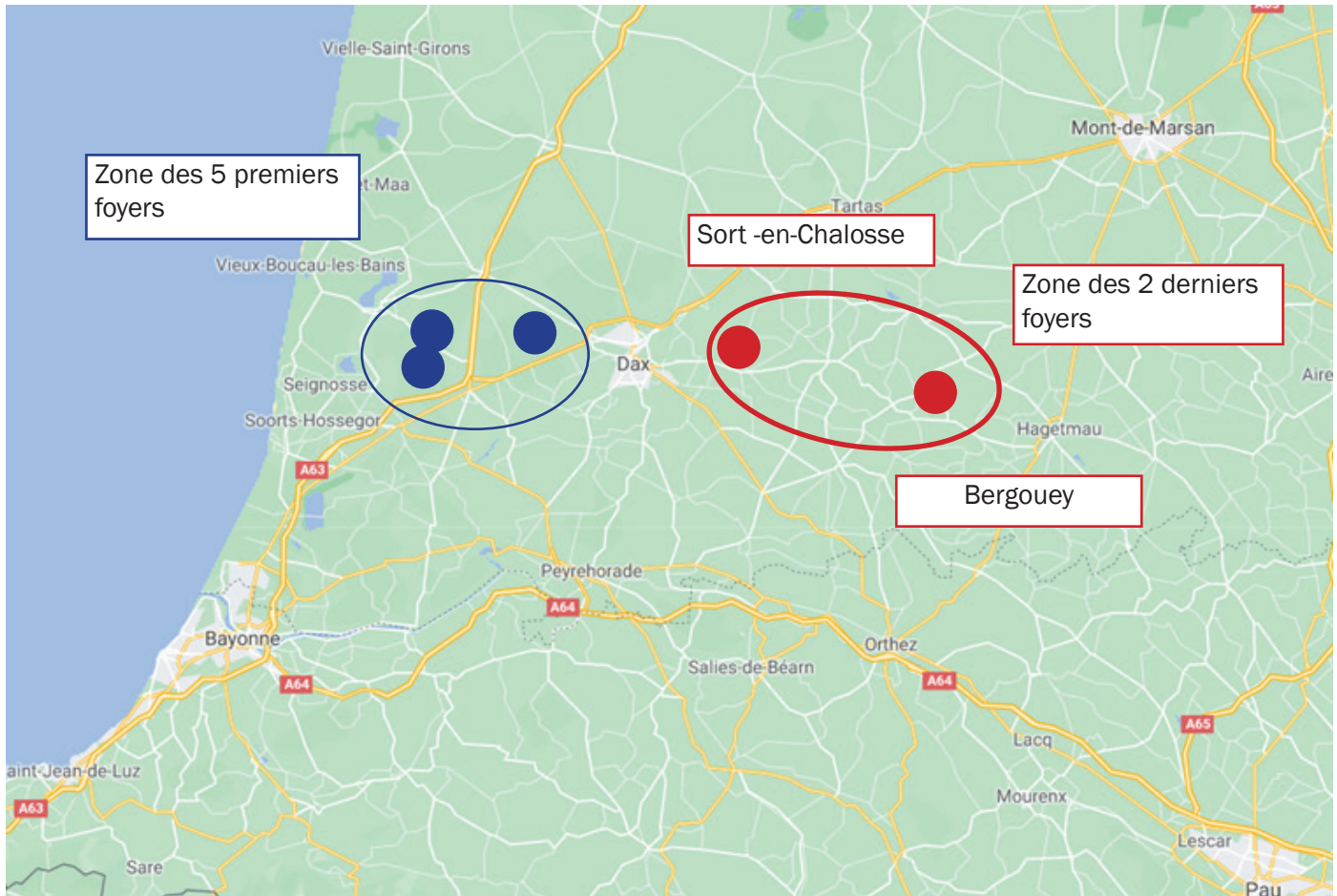
2 derniers foyers détectés

F6. Commune de **Sort-en-Chalosse**. L'élevage est composé de trois lots en pré-gavage (1 800 oiseaux) et 612 canards en salle de gavage Virus H5N8

F7. Commune de **Bergouey**, plusieurs lots de prêts-à-gaver pour un total de 6 000 oiseaux virus H5N8 **22/12.2020**

La détection de ces deux derniers foyers indique un déplacement du virus à l'est de la première zone touchée, constitue une situation inquiétante car elle concerne l'une des zones les plus denses en élevage de canards gras (La Chalosse).

Carte de situation des foyers dans les Landes



Deux autres foyers e en élevage domestique ont été confirmés respectivement dans les départements des Deux -Sèvres et Vendée

GDS Bretagne - Section avicole
23 décembre 2020